

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 NOVEMBRE 1998

Etaients présents :

parmi les enseignants du Collège A :

MM Défossez, Loiseau, Linditch

parmi les enseignants du Collège B :

Mme Morgand, Mlle Decreton

MM Dubaele, Hanna

Parmi les personnalités extérieures :

MM Pierangeli

parmi les AITOSS :

Mmes Li Crapi, Feutry

parmi les membres de droit :

M. Wiart

Parmi les étudiants :

Mlles Marcoux, Lecrocq

Ont donné Pouvoir :

M. Starzenski à M. Défossez

Mlle Fromont à Mlle Marcoux

M. Lefebvre à M. Pierangeli

M. Dehant à M. Pierangeli

M. Demuynck à M; Pierangeli

Excusés :

Mme Fosse

M. Darras

M. Loquet

M. Borloo

M. le Sous-Préfet

M. Fouquerolle

Monsieur Défossez, constatant que le quorum est atteint ouvre la séance.

APPROBATION DU P.V. DU COMPTE RENDU DU DERNIER CA :

M. Défossez prend la parole et revient sur certains points qui avaient été évoqués lors du dernier conseil :

- Suggestions d'économie : elles seront mises en oeuvre dès cette rentrée.

- Capacité en Droit : on attend des propositions avant de voir le devenir de ce diplôme.

- Maîtrise de Droit International : Elle n'ouvrira pas cette année faute d'inscrits. Deux cours de droit communautaire ne sont pas suffisamment pourvus pour qu'on les ouvre.

Même si certains diplômes sont déficitaires, on ne peut pas les fermer comme par exemple le DESS DAEI, diplôme coûteux à cause des langues, mais, ce qui est normal dans un diplôme de droit international. De plus, il n'est pas envisageable de payer les heures d'enseignement en TD car les cours demandent beaucoup de préparation et de technicité.

M. Défossez met aux voix le compte-rendu : Celui-ci est adopté à l'unanimité.

PROPOSITION DE BUDGET

Mme Li Crapi prend la parole et présente le budget 1999 :

Le projet de budget a été fait en prévoyant de façon prioritaire les heures complémentaires.

Les négociations concernant le contrat 1998 - 2001 n'étant pas achevées, nous ne connaissons pas encore la dotation définitive qui sera allouée à la FDEG.

On a limité nos prévisions sur les lignes de dotations spécifiques contractuelles à 50 % de celles inscrites au budget de 1997.

La subvention provisoire d'un montant de 1 321 850 Fr. qui nous a été allouée sera définitivement ajustée en mars 1999, le contrat ayant été signé et les arbitrages rendus.

Les recettes : On constate que les recettes totales s'élèvent à 2 401 680 Fr.

En destination FI2 (formation initiale), les recettes les plus importantes proviennent des ventes de prestations de services (avec surtout les frais pédagogiques). Viennent également s'ajouter les autres produits de gestion courante (mise à disposition de postes à l'IPAG, à l'EIGIP et à l'ISTV).

La subvention de l'Etat s'élève à 1 321 850 Fr. Une somme de 52 000 Fr. est prélevée et affectée en destination FI1 soutien-tutorat pour assurer le paiement des tuteurs, aucune subvention du ministère n'étant prévue cette année.

Les Dépenses : Parmi les plus importantes les dépenses incompressibles comme les locations mobilières : 122 000 Fr., la maintenance : 55 000 Fr. (maintenance des photocopieurs, des logiciels informatiques : scolfac), les abonnements : 36 500 Fr., les prestations internes : 425 000 Fr. : les facturations internes, la prise en charge pour une partie du coûts de l'ENM.

Il faut noter que le montant mis en prestations internes est minoré car les compléments de services fait à l'IAE ne sont pas pris en compte, il faudra prévoir une DBM en MARS.

M. Défossez indique que le budget est réaliste et donne la parole à M. Wiart qui précise qu'il y aura certainement des rajouts par rapport à ce que nous accordera le ministère par la suite.

M. Défossez met aux voix la proposition de budget 1999 : Celle-ci est adoptée à l'unanimité..

AFFECTATION DE RESULTAT DE L'EXERCICE 1997.

M. Défossez laisse la parole à M. Wiart. M. Wiart nous explique qu'il est préférable de laisser en réserves au moins 3 mois de fonctionnement par rapport au dernier compte financier.

Il faut décider où on affecte le résultat , tout en sachant que si on le met dans le compte 110 cela nous donnera plus de souplesse.

M. Defossez est d'accord sur le principe, c'est-à-dire laisser en réserves 3 mois de fonctionnement.

On propose donc l'affectation suivante :

- 1 357 361 Fr. dans le compte 106 (« réserves » après affectation)
- 480 559 Fr. dans le compte 110 (« reports à nouveau » après affectation).

M. Défossez propose de voter cette délibération budgétaire. Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION DE LA CORPO ECO

M. Défossez demande à ce que la Corpo essaye de développer une certaine rentabilité de leurs activités.

M. Défossez propose d'allouer une subvention de 3000 Fr. comme il est d'usage.

Cette proposition de subvention est accordée à l'unanimité.

BUDGET IUFM :

Alors que l'IUFM avait été « rattaché » à l'IAE, il convient finalement de le « rattacher » à la FDEG, étant donné que cette formation est plus liée à la Licence de Sciences Economiques, Il s'agit d'une suite logique.

Mme Li Crapi présente le budget. Celui-ci est simple car il est uniquement constitué de cours. On a donc prévu au budget 100 000 francs, on ajustera lorsque l'on connaîtra la subvention 1999.

Cette proposition de budget est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

M. Défossez propose d'organiser comme l'année dernière un pot de fin d'année : M. Défossez propose la date du 18 décembre et convie à ce pot tous les enseignants et les tous les membres du Conseil d'Administration de la FDEG.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Défossez lève la séance à 11h10.